

(1)

(N° 69.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 2 FÉVRIER 1870.

NATURALISATION ORDINAIRE.

Rapport fait, au nom de la commission, par M. THIENPONT.

Demande du sieur Auguste-Joseph PICARD.

MESSIEURS,

Le pétitionnaire est né à Flessingue, le 2 juin 1834, d'un père hollandais et d'une mère belge. En 1844, après la mort de son père, officier dans l'armée hollandaise, il est arrivé en Belgique avec sa famille, qui, jusqu'à ce jour, n'a pas discontinué d'habiter Furnes.

Il a fait en Belgique ses études humanitaires et universitaires et, en 1856, il a obtenu avec distinction le grade de pharmacien. C'est en cette qualité que, depuis 1857, il est établi à Gand où ses affaires paraissent prospérer.

Sa conduite, sa moralité et sa solvabilité sont à l'abri de tout reproche et son état lui procure les moyens de vivre honorablement.

Il promet, le cas échéant, de payer le droit d'enregistrement. En conséquence, Messieurs, votre commission vous propose d'accueillir favorablement sa demande.

Le Rapporteur,
L. THIENPONT.

Le Président,
H. DE BROUCKERE.
